

Pour quels passagers ?

- Toute personne >> en difficulté de mobilité ou souhaitant faire évoluer sa manière de se déplacer.
- Tout habitant >> demeurant sur l'une des 44 communes des arrondissements de Monistrol-sur-Loire et d'Yssingeaux ainsi que sur certaines communes limitrophes sur demande.

Pour quels trajets ?

- Tous déplacements >> Une priorité est donnée à ceux liés à l'accès à l'emploi et à la formation.

Indemnisation des conducteurs solidaires

- Déduction fiscale >> à 66 %

OU Paiement par la MMS 43 en fin de mois :

- 0,30 €/km parcouru *
- Forfait de 3 € >> pour les trajets inférieurs à 10 km aller-retour.

* Selon barème d'indemnisation de l'année en cours

Participation pour les passagers

- 0,15 €/km >> Payer à la MMS 43 par le passager.
- 0,15 €/km >> Restant pris en charge par la MMS 43.

Coût total / km parcouru : 0,30 €



Maison de la Mobilité
Solidaire Haute-Loire

Nous contacter



06 56 78 29 75



covoiturage.solidaire@mms43.org



Maison de la Mobilité
Solidaire Haute-Loire

Covoiturons solidaire en Haute-Loire

Devenez conducteur solidaire

Rouler tout seul c'est pratique, mais à **2, 3, 4**, c'est tellement plus sympa !



solidarauto⁴³
Votre garage solidaire

FACE
Haute
Loire
pour l'inclusion

Un projet porté par :

JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes

**rives du
Haut-Allier**
notre communauté de communes

Financé par :

Tims

CEE
Les certificats
d'économies
d'énergie

**république
française**
agence nationale
de l'aménagement
et du développement
du territoire

**préfète
du massif
central**
agence régionale
de l'aménagement
et du développement
du territoire

**ministère
des transports**
l'université &
les enjeux

**pacte
solidarité**



fit

solidarauto⁴³
Votre garage solidaire

FACE
Haute
Loire
pour l'inclusion



Découvrez Covoiturage Solidaire en Haute-Loire

Plus qu'un simple service de transport

- Une communauté de conducteurs et de passagers solidaires
- Une solution de mobilité, notamment pour les personnes ayant des difficultés de déplacement
- Une opportunité à chaque trajet de créer des liens et de s'entraider dans nos territoires
- Un dispositif qui facilite l'accès de tous aux services essentiels

2 types de déplacements

- **Le covoiturage solidaire >>** Proposez une ou plusieurs places dans votre véhicule pour partager vos trajets.
- **Le transport solidaire >>** Offrez votre temps pour un aller-retour à une personne sans solution de transport.

Que vous puissiez donner quelques heures par semaine ou par mois, chaque trajet compte.

Une démarche simple et pratique

1 Prise de contact



Notre référent, véritable guide des routes partagées, vous accompagne lors de votre inscription.

2 Proposition de trajets



Conducteur régulier ou occasionnel, partagez vos trajets et/ou vos disponibilités.

3 Mise en relation



Notre référent recherche le conducteur disponible selon les besoins du passager et organise la mise en relation. C'est presque de la télépathie !

4 Indemnisation



En plus de partager de bons moments, la Maison de la Mobilité Solidaire Haute-Loire vous indemnise pour chaque trajet de covoiturage ou de transport solidaire.

Vous êtes libre de :

- Accepter ou refuser une demande,
- Arrêter ou suspendre votre participation à tout moment,
- Partager vos anecdotes, votre playlist et chanter à tue-tête !



Pourquoi devenir conducteur solidaire ?

- » Apporter un soutien concret aux habitants de votre territoire qui rencontrent des obstacles dans leur mobilité.
- » Rencontrer des personnes près de chez vous, de tous horizons et de toutes générations.
- » Faire un geste pour :
 - La planète en partageant vos trajets,
 - Votre moral et celui des autres en partageant des sourires, des histoires ou encore des actus,
 - Votre portefeuille.

